

Réf: Dossier 177521

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SIPRES EXPRESS SARLU »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
AEROPORT ZONE FRET, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIPRES EXPRESS SARLU »

Objet : -IMPORT-EXPORT,
-DEDOUANEMENT DE MARCHANDISES,
-TRANSPORT DE MARCHANDISES,
-LIVRAISON D'ARTICLES,
-INTERMEDIAIRE D'ACHAT,
-AVITAILLEMENT MARITIME,
-LOCATION, ACHAT ET VENTE DE VEHICULE,
-EXECUTION DE TRAVEAUX PUBLICS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
AEROPORT ZONE FRET, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DAGNOGO KARNA ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00669 du 19/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05067/GTCA/RC/2023 du 19/01/2023

Pour Avis

Le CEPICI

